

PROGRAMME DU 2^e SÉMINAIRE

**L'accompagnement à la parentalité :
comment agir dans une perspective de
réduction-non aggravation des inégalités
sociales de santé ?**

19 janvier 2018

Ministère des solidarités et de la santé

14 avenue Duquesne – Paris 7^e



L'accompagnement à la parentalité : comment agir dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé ?

Un cycle de trois séminaires pour réfléchir, partager, construire

Les inégalités sociales de santé se construisent dès la petite enfance. Une des stratégies efficaces qui permet de les réduire et/ou de ne pas les aggraver est de développer des interventions précoces parmi lesquelles les actions d'accompagnement à la parentalité. La Société Française de Santé Publique mène un projet visant à valoriser, construire et diffuser l'expérience et la connaissance pour développer des actions d'accompagnement à la parentalité ayant un impact sur les inégalités sociales de santé. Elle organise un cycle de trois séminaires.

Ce cycle est construit autour de trois journées qui se complètent et permettront d'aborder le cadre conceptuel, les pratiques et l'éthique. Il s'adresse aux acteurs : professionnels, bénévoles, décideurs, élus, usagers impliqués dans les domaines de l'éducation, de la petite enfance, de la promotion de la santé, du développement social, de l'accompagnement/soutien aux familles, de l'accueil des adolescents...

Un cycle de trois séminaires de formation, d'échange et de construction collective et la production d'un guide pour l'action

Les objectifs des séminaires

L'objectif des trois séminaires est de vous permettre d'échanger et de construire ensemble un cadre commun pour mener des actions d'accompagnement à la parentalité prenant en compte la question des inégalités sociales de santé. Chacun des séminaires abordera un thème différent et sera construit autour d'interventions d'experts et de travaux en ateliers.

Les échanges, les questions et propositions issus du séminaire alimenteront la réflexion pour l'élaboration d'un guide commun pour l'action.

La rédaction d'un guide pour l'action

S'appuyant sur les échanges au cours des trois séminaires et sur un travail collectif, un groupe de travail composé des experts engagés dans le projet et de professionnels volontaires rédigera un **guide commun pour l'action** visant à proposer aux professionnels des repères concrets pour agir dans le domaine de l'accompagnement à la parentalité dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé.

Ce guide sera disponible gratuitement en ligne sur le site de la SFSP et diffusé au sein des réseaux qui le souhaiteront. Il sera publié fin 2018.

Comment les actions d'accompagnement à la parentalité prennent en compte la question des inégalités sociales de santé ? Quels repères et outils peut-on construire pour agir dans cette perspective ? Quelles questions éthiques sont posées par de telles actions ?

Les trois séminaires

1. POSER LE CADRE -

Accompagnement à la parentalité et inégalités sociales de santé - quels concepts, quelles définitions, quel « territoire » commun ?
Le **12 septembre 2016**

2. AGIR – Quels cadres politiques et institutionnels ?
Quels repères, quelles stratégies d'action ?
Le **19 janvier 2018**

3. ET L'ETHIQUE ? -

Accompagner les parents, réduire les inégalités sociales de santé, le risque de la norme ?
Automne 2018

PROGRAMME

2^e SÉMINAIRE : Agir dans une perspective de réduction- non aggravation des ISS- Quels cadres politiques et institutionnels- quels repères ? Quelles stratégies d'action ?

Vendredi 19 janvier 2018 - 9h30-17h00 au Ministère des affaires sociales et de la santé – Paris

9h00 Accueil

9h30-9h45 **Introduction du séminaire** (Pierre Lombrail, membre du Bureau de la Société française de santé publique)

Le premier séminaire a posé le cadre et défini les inégalités sociales de santé. Ce second séminaire est centré sur l'action. Il vise, dans un premier temps à préciser l'articulation entre les cadres institutionnels et les interventions d'accompagnement à la parentalité. Dans un second temps des ateliers thématiques permettront de présenter, discuter des stratégies d'action et d'en tirer des enseignements, et des repères pour agir dans une perspective de non aggravation –réduction des inégalités sociales de santé.

9h45-10h00- **Ouverture.** (Dr Zinna BESSA, Sous directrice « Santé des populations et prévention des maladies chroniques », Direction Générale de la santé, Ministère des solidarités et de la santé)

10h00-10h30 **La stratégie nationale pour le soutien à la parentalité (2018-2022)** (Catherine Lesterpt. Direction générale de la cohésion sociale)

10h30-11h00 **Accompagnement à la parentalité et ISS : revue de la littérature** (Annabelle Pierron, sagefemme-Doctorante en santé

publique)

15' **Questions des participants**

11h15-11h45 **La CNAF un acteur de l'accompagnement à la parentalité : quel cadre ?** (Mme Pauline Domingo. Sous directrice -Responsable du département enfance, jeunesse et parentalité-Direction des politiques familiales et sociales- CNAF)

11h45-12h15 **Accompagner les parents, réduire les inégalités sociales de santé : sur quoi et comment agir ? Questions et points de repères** (Christine Colin-Professeure de Santé Publique)

15' **Débat avec la salle**

Déjeuner sur place

14h00- 15h45 **Travaux en atelier – Variations stratégiques**

Les ateliers seront construits autour de la présentation de deux actions. Les échanges porteront sur les stratégies d'intervention et sur certains points clefs au regard d'un objectif de réduction/non aggravation des ISS. Des principes d'action, mais aussi de nouvelles pistes de réflexion seront identifiés dans chaque groupe.

Atelier 1 : Elaborer des politiques territoriales et créer des liens entre les acteurs	Le travail en intersectoralité, la création de dispositifs favorisant les collaborations constituent des stratégies efficaces de lutte contre les ISS ; cet atelier propose deux exemples qui favorisent la création de liens entre les acteurs. Actions présentées : réseau CLEF- Lunéville (Anne Houot-CLEF) et dispositif d'accompagnement des mères et leur nourrisson par des TISF en prévention de la dépression du post partum (Jean Laurent Clochard-Aurore Lirola FNAAFP) Animation : Pierre Lombrail(SFSP)- Laurine Bricard (DGCS)	Atelier 2 : Impliquer les pères	De nombreux professionnels soulignent la nécessité mais aussi la difficulté d'impliquer les pères dans les actions d'accompagnement à la parentalité. Cet atelier présente deux actions qui leur sont dédiées, dans des contextes différents. Actions présentées : Association et les pères (Jean-Luc Folliot- Président) Groupe de soutien à la parentalité pour les pères (réseau de santé périnatal parisien) Animation : Dr Michel Dugnat (APHM) - Nathalie Houzelle (Santé Publique France)
Atelier 3 : Accompagner les futurs et les jeunes parents	Les inégalités sociales de santé se construisent dès la petite enfance. L'atelier porte sur cette période clef de la vie des parents et des enfants, au cours de laquelle les interventions ont un impact particulièrement important sur les ISS. Actions présentées : Promotion de l'allaitement auprès des mères (Nathalie Baunot réseau de santé périnatal parisien) Alpha...bébés du monde (Nathalie HULIN Chef de service Petite Enfance Direction des Temps de l'Enfant Mairie de Rouen) Animation : Sandie Sempé (Santé Publique France) et Didier Houzel (pédopsychiatre)	Atelier 4 : Soutenir la fonction parentale tout au long de la vie...	L'accompagnement à la parentalité se poursuit tout au long de la vie pour favoriser des liens de qualité, soutenir les parents dans des situations complexes...Les stratégies déployées pour les soutenir peuvent cependant être différentes. Cet atelier s'appuie sur deux actions illustrant notamment la diversité des modes d'intervention. Actions présentées : « Le Point Écoute Parents (École des parents et des éducateurs de l'Hérault) » et présentation du programme PSFP (Corine Roehrig-codes 06) Animation : Anne Laurent (SFSP) - Catherine Bernard (Fabrique Territoires santé)

Pause

16h00-17h15 **Restitution des ateliers et synthèse- Clôture de la journée, Pr Emmanuel Rusch**
Président de la Société Française de santé publique-Christine Colin- Professeure de santé publique

Qui est la Société Française de Santé publique ?

La SFSP offre aux différents acteurs de santé (*professionnels : scientifiques et/ou de terrain, décideurs politiques, acteurs économiques et du social*) un cadre et des moyens pour une réflexion collective et interprofessionnelle. Cette réflexion repose en particulier sur l'analyse critique des pratiques professionnelles et des faits scientifiques. Elle débouche sur la formulation de propositions à l'intention des décideurs et permet d'éclairer l'opinion publique *via* les médias sur les enjeux, les forces et les faiblesses des politiques publiques de santé. Un des axes forts de l'action de la SFSP est la lutte contre les inégalités sociales de santé. Celles-ci se construisent dès le plus jeune âge et les interventions précoces, dont l'accompagnement à la parentalité, constituent des stratégies efficaces pour les réduire ou tout du moins ne pas les aggraver.

➤ *Recueillir les connaissances issues de l'expérience des acteurs dans le champ de la parentalité pour définir des stratégies d'actions communes*

En 2014, la SFSP a lancé une consultation auprès des acteurs de l'accompagnement à la parentalité afin de recueillir des actions dans une perspective de partage et de valorisation du savoir issu de l'expérience. Cette consultation visait notamment à mieux connaître ces actions du point de vue de leur contexte, objectifs... mais aussi à identifier leur impact éventuel sur les inégalités sociales de santé. Vous êtes plus de 120 à avoir partagé votre expérience et à nous avoir transmis une fiche-action. L'ensemble des fiches a fait l'objet d'une analyse transversale et d'une analyse plus qualitative portant sur les stratégies en promotion de la santé, la transférabilité, l'impact sur la santé et les inégalités sociales de santé. Vous trouverez en ligne les résultats de cette analyse, ainsi que les 103 actions que vous nous avez autorisé à diffuser.

http://www.sfsp.fr/activites/file/rf_capitalisation_parentalite.pdf

Modalités d'inscription

Inscription libre au séminaire, dans la limite des places disponibles, mais obligatoire sur le site internet de la **Société française de santé publique** :

<http://www.sfsp.fr/manifestations/manifestations/infos.php?cmanif=70&cpage=1>

Numéro de déclaration d'activité : **41 54 02490 54**



Contact sur l'organisation : **Anne Laurent** – anne.laurent@sfsp.fr

Avec le soutien de la Direction Générale de la santé, de Santé Publique France, de l'INCA, de la Direction Générale de la Cohésion Sociale, de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales

Les partenaires du séminaire et membres du comité d'experts : Association des collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP) ; Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA) ; Association nationale des directeurs de l'action sociale et de la santé des départements (ANDASS) ; Association nationale des psychologues pour la petite enfance (ANAPSYpe) ; Association nationale des puériculteurs(rices) diplômé(e)s et étudiant(e)s (ANPDE) ; Association pour la recherche et l'information en périnatalité (ARIP) ; Caisse nationale des allocations familiales - Observatoire de la petite enfance ; Commissariat général à l'égalité des territoires (ex Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé)) ; Confédération syndicale des familles (CSF) ; Croix-Rouge Française ; Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ; Direction générale de la santé (DGS) ; Élus, Santé Publique & Territoires (ESPT) ; Fédération française des réseaux de santé en périnatalité (FFRSP) ; Fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire (FNAAFP) ; Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES) - IREPS Lorraine ; Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) ; Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) ; Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs (FNEPE) ; Fabrique des Territoires Santé ; Réseau français des villes santé (RFVS) ; Santé Publique France ; Société française de pédiatrie (SFP) ; Syndicat national des médecins de protection maternelle et infantile (SNMPMI).